

Des projets régionaux pour améliorer la culture qualité et la sécurité des patients

NOTRE OBJECTIF

- Proposer des projets d'évaluation et d'amélioration des pratiques aux établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Favoriser les échanges entre les participants pour partager les bonnes pratiques et lever les freins.



Projets régionaux en 2025

1

Mise en place du PAAM (Patient en auto-administration de ses Médicaments)

Un projet mené en collaboration avec l'Omedit Auvergne-Rhône-Alpes



Nous avons proposé aux établissements de la région de les accompagner dans leurs réflexions pour déployer et mettre en place le PAAM, outil proposé par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour sécuriser la prise en autonomie des médicaments par les patients.

15

établissements accompagnés

Ils ont choisi de mettre en place le PAAM dans différents secteurs d'activité (maternité, santé mentale, médecine, SMR, hôpital de jour).

13

mois de suivi
d'octobre 2024
à octobre 2025

5

réunions de partage d'expérience en distanciel

1

journée de partage et de clôture
en présentiel



L'accompagnement proposé aux établissements s'est déroulé en 2 phases

- Phase de diagnostic.** Les équipes ont pu réaliser le bilan de leur organisation de la prise en charge médicamenteuse et identifier les forces et les faiblesses pour mettre en place le PAAM. Elles ont également pu interroger des patients pour comprendre leurs attendus quant à leur autonomie pour la prise des médicaments.
- Phase de déploiement du PAAM.** Les établissements ont testé des organisations et déployé des outils pour mettre en place une auto-administration sécurisée des médicaments : information des patients, évaluation initiale de leur capacité à gérer les traitements de manière autonome, réévaluation, sécurisation du stockage des médicaments, traçabilité...

Cette première phase a permis aux établissements de définir les typologies de médicaments et de patients éligibles au PAAM ainsi que les services/unités où le PAAM pourrait être déployé

Toutes les 6 semaines les réunions de partage d'expérience leur ont permis de confronter leurs idées, leurs problématiques et leurs succès

Quelques résultats

Dans 6 établissements

le PAAM est mis en place au bout de ces 13 mois

Dans

7

établissements

il est déployé dans les 3 mois suivants



Les patients plébiscitent le PAAM

Ils se sentent plus en sécurité quant à leur retour à domicile et moins infantilisés lors de leur hospitalisation.



Les équipes, malgré des réticences initiales, sont satisfaites de la mise en place du PAAM dans leurs services

Elles soulignent une meilleure observance et une meilleure compréhension des traitements par les patients ainsi qu'un gain de temps lors des tours d'administration.

Le principal levier identifié est l'implication médicale que ce soit dans l'évaluation initiale des patients et leur information ou dans la réévaluation de leur capacité d'autonomie.

2

Campagne inter-régionale « Choisir avec soin en gériatrie »

Un projet mené en collaboration avec la Société française de gériatrie et gérontologie (SFGG) et ses déclinaisons régionales (SGCA et SRG) et l'Omedit Auvergne-Rhône-Alpes.

La **campagne inter-régionale** « Choisir avec soin en gériatrie » est une campagne de revue de pertinence des soins menée par plusieurs structures régionales d'appui membres de la FORAP. En Auvergne-Rhône-Alpes, elle s'est déroulée au premier trimestre 2025.

Il a été proposé aux établissements **accueillant des personnes âgées de 75 ans et plus**, avec des activités de médecine, chirurgie, SMR, USLD et EHPAD, de **s'évaluer sur 4 recommandations de bonnes pratiques en gériatrie** concernant les analyses d'urine, les benzodiazépines, les IPP et les antipsychotiques.

Une boîte à outils a été mise à disposition des établissements pour favoriser les bonnes pratiques et le respect des recommandations

Plus de **15** outils sont disponibles.

Prochaine campagne : en 2026 !

3

Enquête nationale sur la coordination de la gestion des risques associés aux soins

Enquête pilotée par la FORAP et qui s'inscrit dans l'axe 3 « Améliorer le retour d'expérience » de la feuille de route nationale Améliorer la sécurité des patients et des résidents 2023-2025.

L'objectif principal

Réaliser un état des lieux de la fonction de coordination de la gestion des risques associés aux soins en établissement de santé afin de :

- Identifier des repères structurels de positionnement de la fonction de coordination de la gestion des risques associés aux soins en établissement de santé
- Objectiver les besoins de maintien et de développement des compétences
- Proposer un modèle d'appui et d'accompagnement

Quelques résultats

Les COGRAS ont des profils variés dans la région (médecin, responsable qualité, cadre de santé, pharmacien, gestionnaire des risques). Les principales missions définies par le décret de novembre 2020 leurs sont allouées.

CHOISIR
AVEC SOIN
FRANCE



Visitez la page dédiée

En Auvergne-Rhône-Alpes

45

établissements ont participé à cette première campagne interrégionale

Ce qui représentait 109 services accueillant des personnes âgées de plus de 75 ans.

Les résultats régionaux

Présentés lors d'un webinaire en mars 2025, ils ont montré la nécessité d'améliorer les pratiques sur ces 4 recommandations et d'aller vers plus de déprescription.

La campagne a mis en évidence l'importance de la collaboration entre les gériatres et la pharmacie pour favoriser le respect de ces bonnes pratiques et ainsi éviter les prescriptions inappropriées qui peuvent entraîner surhospitalisations et événements indésirables.



111

établissements sanitaires de la région ont participé

L'enquête mobilisait la gouvernance et le coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins (COGRAS).

